

*République du Sénégal*  
**Un Peuple – Un But – Une Foi**

.....  
**MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

.....  
**DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ETABLISSEMENTS CLASSES**



**Projet d'Investissement Régional de Résilience des Zones Côtières en Afrique de l'Ouest – WACA**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET**

**PAYS : SENEGAL**

**Sélection d'un consultant (ou groupement) pour les services de l'assistance technique concernant l'observatoire national du littoral, le système d'information géographique et le système d'alerte précoce.**

**Intitulé du Projet :** Projet d'Investissement Régional de Résilience des Zones Côtières en Afrique de l'Ouest – WACA

**Intitulé de la mission :**

**Sélection d'un consultant (ou groupement) pour les services de l'assistance technique concernant l'observatoire national du littoral, le système d'information géographique et le système d'alerte précoce.**

**No du Crédit :** NDF C107

Le Gouvernement du Sénégal a reçu un financement du Fonds Nordique de Développement et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Sélection d'un consultant (ou groupement) pour les services de l'assistance technique concernant l'observatoire national du littoral, le système d'information géographique et le système d'alerte précoce.

Les services de consultant consistent à exécuter les activités du Project WACA-ResIP Sénégal – FND, en étroite collaboration avec le personnel de la DEEC et les partenaires clés, particulièrement l'ANACIM, dans les domaines suivants :

1) Appui à la conception, la mise en place et l'opérationnalisation d'un Observatoire national du littoral et de la Mer, axé sur la gestion de l'érosion côtière, des submersions marines, des aménagements, des ressources naturelles, des pollutions, des aspects économiques, sociaux et culturels, etc pour une gestion adéquate et durable du littoral	Volet 1
2) Opérationnalisation et renforcement du système d'information géographique (SIG)	Volet 1
3) Amélioration et renforcement du système d'alerte précoce.	Volet 2

Agence d'exécution	DEEC	
	Volet 1 DEEC	Volet 2 ANACIM
1) Étude initiale et rapport d'orientation méthodologique de lancement		x
2) Etude diagnostic sur le cadre juridique et institutionnel	x	x
3) Mise en place du cadre institutionnel, technique et opérationnel	x	x
4) Elaboration du DAO et mise en œuvre de la passation des marchés	x	x
5) Formation et renforcement des capacités	x	x
6) Mise en œuvre des opérations	x	x
7) Supervision des résultats et de la performance	x	x
8) Mise en œuvre financière des activités financée par le FND notamment aux formations, séminaires, ateliers, voyages d'études, évènements de formation, activités de communication	x	x

Le volume prévisionnel de personnel clé nécessaire est estimé à 333 personnes-mois, sur les cinq ans que durera l'activité d'assistance à l'Unité de Gestion du Projet. Le nombre de personnes-mois par expert est indiqué dans les Termes de Référence.

La Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC) du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) invite les firmes de consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Les firmes intéressées doivent fournir les informations indiquant qu'elles sont qualifiées pour exécuter les services, à savoir :

- ✓ le statut juridique ;
- ✓ les activités principales et années d'existence ;

**République du Sénégal**  
**Un Peuple – Un But – Une Foi**

.....  
**MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

.....  
**DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ETABLISSEMENTS CLASSES**

- ✓ les qualifications dans le domaine du service sollicité, ainsi que les brochures et références concernant l'exécution de contrats analogues ;
- ✓ la capacité technique et de gestion de la firme ;
- ✓ la surface financière du consultant : Compte de résultats et bilan pour les trois dernières années ;
- ✓ les références de clients ;

La sélection du Consultant pour l'établissement de la liste restreinte se fera sur la base des critères d'évaluation figurant dans le tableau ci-après :

**TABLEAU DES CRITERES D'EVALUATION**

<b>Critères d'évaluation</b>	<b>Explication</b>	<b>Pondération</b>
Expérience spécifique de la firme dans le domaine de prestation similaires	Pour apprécier les consultants (firmes) par rapport à ce critère, il leur est demandé de prouver, à l'aide d'attestations de bonne fin d'exécution, qu'ils ont réalisé au moins cinq (05) missions au cours des dix (10) dernières années en rapport avec la planification et la gestion de l'érosion côtière et des ressources, la mise en place et la gestion d'observatoire, SIG et le système d'alerte précoce. Les attestations de bonne fin d'exécution délivrées par le client seront requises.	60%
Capacité technique et managériale	Les consultants (firmes) doivent fournir une présentation claire de leur organisation managériale et matérielle (organigramme à l'appui)	25%
Nature des activités du consultant et nombre d'années d'expérience	Les consultants (firmes) doivent fournir les documents (avec preuves) indiquant l'année de leur création et les missions réalisées dans leur domaine d'activités. Les	15%

	attestations de bonne fin d'exécution délivrées par le Client seront requis	
TOTAL		100%

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives sous la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et/ou disposer des TDRs à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : Direction de l'Environnement et des Etablissements classés (DEEC), au Ministère de l'Environnement et du Développement durable (MEDD), Hann Maristes-Dakar, Sénégal, de 09 heures à 17 heures TU.

Pour avoir plus d'informations sur les services requis, les consultants pourront consulter l'esquisse des termes de références en ligne sur le site du Fonds Nordique de Développement (<http://www.ndf.fi/>)

La durée prévisionnelle des services est de soixante (60) mois à partir du mois de juillet 2020. Les noms des candidat (es) pour les postes et leurs CV ne devront pas être soumis lors de cette phase .

#### **Méthode de sélection**

La méthode de sélection choisie est la Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC), conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), édité par la Banque Mondiale en juillet 2016, modifié en Novembre 2017 et Août 2018.

Les manifestations d'intérêt écrites, doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le vendredi, 10 avril 2020 à 12 heures TU.

**Nom du bureau : Pièce N° 21, RDC, DEEC/MEDD**

**Nom de l'agent et son titre : Ramatoulaye DIALLO DIOUF, Responsable de la Passation des Marchés du Projet WACA**

**Adresse : Hann-Maristes, Dakar-Sénégal**

**Tél : +221 33 859 14 59**

**E-mail : diallorama30@hotmail.fr**

**Baba DRAME**  
**Directeur de l'Environnement  
et des Etablissements**

**Classés**